

Biopolitique : définition simple, auteurs et exemples clés

Comprendre et utiliser la notion de biopolitique — Corrigé

Durée indicative : **45 min**

Prénom :

Corrigé détaillé

Exercice 1 — Définir la biopolitique

- La biopolitique désigne la manière dont le pouvoir agit sur la vie des populations. Elle concerne notamment la santé, la natalité, la mortalité, l'hygiène ou les risques collectifs.
- La population devient un objet d'action pour l'État moderne parce qu'elle peut être mesurée, surveillée et organisée. À partir de données comme les naissances, les décès ou les épidémies, l'État cherche à protéger, corriger ou orienter les comportements collectifs.
- Une politique biopolitique peut intervenir dans la santé publique, la vaccination, l'hygiène, l'éducation, le logement, l'alimentation, la natalité ou encore la gestion des épidémies.
- Michel Foucault a popularisé la notion de biopolitique. Il l'utilise pour montrer que le pouvoir moderne ne se limite pas à punir ou interdire, mais cherche aussi à gérer la vie des populations, surtout à partir du XVIII^e siècle.

Exercice 2 — Distinguer biopolitique, discipline et contrôle

- Cette situation relève surtout de la biopolitique, car elle vise la santé d'une population entière et cherche à réduire un risque collectif par une politique publique.
- Cette situation relève surtout de la discipline, car elle encadre les comportements de corps individuels dans une institution précise, ici l'école, au moyen de règles et de sanctions.
- Cette situation relève surtout du contrôle, car la surveillance se fait de manière diffuse et continue grâce à des outils numériques. Elle peut aussi avoir une dimension biopolitique si les données servent à gérer la santé ou la sécurité d'une population.
- Cette situation relève de la biopolitique, car l'État utilise des statistiques pour mesurer et gouverner des phénomènes collectifs liés à la vie des populations.

Exercice 3 — Analyser un document décrit

- L'objectif principal de l'affiche est de prévenir la diffusion d'une maladie contagieuse en incitant la population à adopter des comportements jugés protecteurs.
- Ce document relève d'une logique biopolitique car il montre une autorité publique qui cherche à protéger et organiser la santé d'une population. Il ne s'agit pas seulement de punir, mais d'agir sur les comportements collectifs pour réduire un risque sanitaire.
- Deux moyens d'action sont la diffusion d'informations de prévention et l'incitation à la vaccination. On peut aussi relever le recours à la médecine et aux autorités sanitaires.
- Ce type d'action ne se réduit pas à une interdiction car il repose sur la prévention, l'information, la médecine et l'encouragement à adopter certains comportements. Le pouvoir agit donc sur la vie quotidienne de manière continue et organisée.

Exercice 4 — Rédiger avec la notion de biopolitique

- La biopolitique désigne l'ensemble des moyens par lesquels un pouvoir cherche à gérer, protéger ou orienter la vie des populations.
- Une politique de santé publique peut être analysée comme biopolitique lorsqu'elle vise à agir sur la santé d'une population entière. Par exemple, une campagne de vaccination, une politique d'hygiène ou la surveillance d'une épidémie mobilisent des savoirs médicaux, des statistiques et des institutions publiques pour réduire les risques collectifs.
- Il faut éviter d'utiliser le mot biopolitique pour désigner toute forme de pouvoir. La notion est pertinente lorsqu'il est question de la gestion de la vie des populations, et non seulement d'une décision politique ou d'une interdiction isolée.
- La biopolitique montre que le pouvoir moderne ne se contente pas de faire respecter la loi : il cherche aussi à mesurer, protéger et organiser la vie collective.